



PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS

OPCVM

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2021/2022

PALATINE CONVICTION CREDIT 3 – 5 ANS

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCE LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/09/2022

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

La classification AMF est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

Le FCP a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum. Il investit dans des obligations et des titres de créances d'émetteurs publics ou privés des pays de l'OCDE, sans contrainte de signature ou de maturité.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

La stratégie d'investissement repose à la fois sur une approche Top Down (analyse pragmatique des facteurs clés de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation) et sur une approche Bottom Up fondée sur l'analyse crédit mise en œuvre en interne.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extrafinancière comme Vigeo-Eris et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises). Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best in Universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt est comprise entre -2 et +5. La part des émetteurs jugés de qualité spéculative est limitée à 30% maximum de l'actif net. Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.

Le FCP pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Le FCP peut être investi à hauteur de 10% de l'actif net en titres de créances non libellés en euros et être ainsi pour tout ou partie de cette catégorie de titres exposé au risque de change. Les engagements hors bilan du fonds sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis pour les actions I et R.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPC, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de taux : l'OPC peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : en cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension), il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Après avoir sous-estimé la reprise inédite de l'inflation, les banques centrales ont dû opérer un revirement de leur politique monétaire. La Banque Centrale Européenne ne prévoyait quasiment pas de hausse de taux sur l'année 2022. Pourtant, cette dernière a pré-annoncé au cours du 2ème trimestre l'initiation de son cycle de normalisation des taux. En effet, il s'avère qu'en l'espace de moins de 6 mois, 2 hausses de taux ont déjà eu lieu (en juillet et septembre) et 2 autres sont également prévues avant la fin de l'année (en octobre et en décembre) pour atteindre un taux directeur anticipé de 2% minimum dans le but de contrer cette inflation persistante.

La déclaration de l'influent M. Villeroy de Galhau a contribué à rassurer les investisseurs en ciblant un taux de dépôt en-dessous ou proche de 2% en fin d'année (soit au maximum une hausse de 75bp en octobre et 50bp en décembre) mais prône également un rythme moins élevé en suivant. Ce ton plutôt dovish marque un léger tournant et laisse envisager un point d'inflexion après plusieurs semaines où les (très) nombreuses déclarations hawkish se sont enchaînées jour après jour. Alors qu'une hausse de 75 points de base est actée pour la réunion d'octobre tant le consensus est large au sein des membres de la BCE (et intégrée à plus de 80% par le marché), le plus dur semble être fait pour la zone euro. En effet, le spread entre le 10 ans Italien et le 10 ans Allemand, surveillé de très près par la BCE afin d'éviter une fragmentation de la zone euro, se maintient autour de 200 points de base, inférieur à la limite de 300 points de base fixée par l'institution.

La Banque d'Angleterre, quant à elle, a dû récemment lancer un plan d'urgence de rachats de dette souveraine d'un montant de 65Mds£ après l'explosion à la hausse du 10 ans UK qui est passé de 3% à 4,5% du 20 au 28 septembre. Dans le même temps, la livre Sterling s'est effondrée de plus de 8% en 3 jours face au dollar US. Le plan de réduction d'impôts annoncé par le gouvernement de Liz Truss aura semé la panique outre-manche et forcé le chancelier de l'Echiquier K. Kwarteng à faire marche arrière sur la suppression de la tranche maximale d'imposition à 45%. L'annonce de la BoE aura permis d'arrêter l'hémorragie et de stabiliser le 10 ans UK autour de 4% mais illustre la tension sur les marchés.

Du côté outre-Atlantique, le FOMC du 21 septembre a abouti comme attendu par le marché à une 3ème hausse consécutive de 75bp du taux directeur, le portant à 3%-3,25%. Le discours hawkish de J. Powell à la conférence de J. Hole, rappelant que la politique monétaire restrictive devrait durer « un certain temps », a permis de préparer le terrain pour cette nouvelle hausse et a fait office de forward guidance.

Sur les trois premiers trimestres, le marché des taux interbancaires et des taux souverains a connu une période jusqu'ici jamais vue. En effet, la courbe Euribor s'est fortement déplacée vers le haut, exemple de l'euribor 3 mois qui est passé de -0,57% à 1,17% soit un différentiel de +174 points de base quand le swap Ester 1 an suit la même tendance en s'écartant de +283 points de base à 2,29% au 30 septembre.

Les taux souverains ont fait quant à eux de même. A titre d'exemple, le 10 ans allemand termine le mois de septembre à 2,10% après avoir progressé de 228 points de base depuis le début de l'année, illustrant l'ajustement de prix effectué par les investisseurs suite au durcissement de ton des membres de la BCE.

Après un 4ème trimestre 2021 assez stable, les spreads de crédit se sont fortement écartés sur les neuf premiers mois passant de 48 à 135 points de base pour l'indice Main et de 248 à 641 points de base pour l'indice Xover.

La performance du fonds Palatine Conviction Crédit 3-5 ans, parts I et R, est de -9,07% comparé à son indicateur de référence qui délivre -5,55%, soit un différentiel de performance de -3,52% du 01/10/2021 au 30/09/2022. La performance du fonds est calculée coupon net réinvesti et tient compte pour la part R (anciennement part D) de la distribution de 0,69€ par part du 6/01/2022.

Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - Information sur les techniques de gestion de portefeuille

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2021/2022, l'OPCVM n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2021/2022, l'OPCVM n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion n'exerce pas de droit de vote dans le cadre de la gestion de cet OPCVM Obligataire.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2021 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) ANNEXE ESG : Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion (Art. D. 533-16-1 II-1°) (Art. D. 533-16-1 II-2°) (Art. D. 533-16-1 II-5°)

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. PALATINE AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et a adopté pour l'ensemble de ses gestions ouvertes une politique d'intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.

Toutes les informations concernant l'article 173 de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : www.palatine-am.com .

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG (Art. D. 533-16-1 II-2° a, b, c, d) (Art. D. 533-16-1 III et de critères liés au changement climatique (Art. D. 533-16-1 III-1°, 3°, 4° 5°) par le fonds

Ce fonds applique les listes d'exclusion de PALATINE AM : sociétés impliquées dans la production et/ou commercialisation des armes controversées, sociétés fortement exposées au charbon ou développant de nouveaux projets charbon.

b) Politique de vote et engagement (Art. D. 533-16-1 II-2° d ii et iii)

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller

jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2021, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (30 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 733 K€, et se décompose pour 1 903 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 830 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0010744219	PALATINE IMPULSIONS TAUX (C)	Vente parts OPCVM	19/01/2022	23 243	3 232 869
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Achat parts OPCVM	19/01/2022	3 184	3 201 671
XS2528170777	JR-EAST 3.245% 08/09/30 *EUR	Achat d'obligations	01/09/2022	1 500	1 500 000
XS2477154871	LEASEPL CO 2.125% 05/25 *EUR	Achat d'obligations	29/04/2022	1 100	1 099 307
XS2138286229	LLOY BK GR TF/TV 18/03/30 *EUR	Vente d'obligations	12/04/2022	1 000	1 060 829
FR0127011783	NEU CP ACCOR SA 12/11/2021 PRECOMPTE	Achat TCN	13/10/2021	1 000 000	999 996
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	23/09/2022	1 000	996 590
FR001400CH94	ASF 2.75% 02/09/32	Achat d'obligations	24/08/2022	10	989 180
FR0013478849	QUADIENT 2.25% 03/02/25	Achat d'obligations	11/08/2022	10	946 877
XS2321466133	BARCLAY FRN 22/03/31 *EUR	Vente d'obligations	10/05/2022	1 000	904 202



- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER



Au 30/09/2022 :
 - OPCVM = 7,73 % de l'actif net.
 - Obligations = 2,40 % de l'actif net.

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

	Avant	Après le 01/07/2022
Dénomination	UNI-MT	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans
FR0010370528	Part C	Part I
FR0010368175	Part D	Part R
Politique d'investissement		
Objectif de gestion	Le FCP cherche à obtenir une performance supérieure au marché des emprunts d'état français de maturité de 3 à 5 ans sur l'horizon de placement recommandé de 2 ans. Il investit dans des obligations et des titres de créance sans contrainte de notation et de maturité.	Le FCP a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5 ans, sur la durée de placement recommandée de 2 ans minimum. Il investit dans des obligations et des titres de créances d'émetteurs publics ou privés des pays de l'OCDE, sans contrainte de signature ou de maturité. L'intégration de critères ESG contribue à enrichir l'approche d'investissement sur les taux.
Indicateur de référence	Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans	Bloomberg Euro-Aggregated Corporate 3-5 ans
Prise en compte de critères extra-financiers	Non	Oui

	Avant	Après le 01/07/2022	Contribution au profil rendement/risque
Modification du profil rendement/risque			
Exposition aux titres spéculatifs	5% maximum	30% maximum	
Fourchette de sensibilité	+1 / +5	-2 / +5	

	Avant	Après le 01/10/2022	Contribution au profil rendement/risque
Frais			
Frais de gestion fixes Taux maximum	1.196% de l'actif net – OPC détenus	part I =1,40% / part R = 1,60% de l'actif net	
Commission de surperformance	Néant	30% TTC maximum de la performance excédant celle de l'indicateur de référence	

CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

68, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

68, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	56 201 892,94	60 383 610,65
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	51 385 405,30	53 582 829,96
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	51 385 405,30	53 582 829,96
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	301 328,55	300 096,60
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	301 328,55	300 096,60
Titres de créances négociables	301 328,55	300 096,60
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 353 659,09	6 406 484,09
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 353 659,09	6 406 484,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	161 500,00	94 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	161 500,00	94 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	151 483,80	142 862,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	151 483,80	142 862,10
COMPTES FINANCIERS	172 867,80	4 049 740,03
Liquidités	172 867,80	4 049 740,03
TOTAL DE L'ACTIF	56 526 244,54	64 576 212,78

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	55 321 586,74	63 949 895,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	472 290,95	246 209,39
Résultat de l'exercice (a,b)	551 700,02	257 633,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	56 345 577,71	64 453 738,58
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	161 500,00	94 200,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	161 500,00	94 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	161 500,00	94 200,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	19 166,83	28 274,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 166,83	28 274,20
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	56 526 244,54	64 576 212,78

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 1221	0,00	7 641 900,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1222	5 987 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	849 497,46	467 054,67
Produits sur titres de créances	706,09	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	850 203,55	467 054,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11 919,09	18 556,45
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	11 919,09	18 556,45
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	838 284,46	448 498,22
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	275 818,89	255 820,86
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	562 465,57	192 677,36
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-10 765,55	64 956,19
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	551 700,02	257 633,55

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010368175 - PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

FR0010370528 - PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I : Taux de frais maximum de 1,40% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	64 453 738,58	37 755 028,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 053 060,18	42 810 339,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-16 366 313,13	-16 536 169,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 205,36	866 858,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-680 267,19	-595 860,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 793 880,00	209 420,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-643 450,00	-352 730,00
Frais de transactions	-4 464,27	-1 890,32
Différences de change	16 552,24	1 052,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 584 995,04	-44 988,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-6 475 676,24</i>	<i>109 318,80</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-109 318,80</i>	<i>-154 306,93</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-255 700,00	150 000,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-161 500,00</i>	<i>94 200,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-94 200,00</i>	<i>55 800,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 134,59	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	562 465,57	192 677,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	56 345 577,71	64 453 738,58

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 484 869,25	4,41
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	48 900 536,05	86,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	51 385 405,30	91,20
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	301 328,55	0,53
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	301 328,55	0,53
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	5 987 500,00	10,63
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	5 987 500,00	10,63

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	48 900 536,05	86,79	0,00	0,00	2 484 869,25	4,41	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	301 328,55	0,53	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 867,80	0,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 987 500,00	10,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	13 735 081,72	24,38	18 062 092,91	32,06	19 588 230,67	34,76
Titres de créances	0,00	0,00	301 328,55	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	172 867,80	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 987 500,00	10,63	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	106 749,50	0,19	345,41	0,00	3,52	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	126 483,80
	Coupons et dividendes en espèces	25 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		151 483,80
DETTES		
	Frais de gestion fixe	19 166,83
TOTAL DES DETTES		19 166,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		132 316,97

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I		
Parts souscrites durant l'exercice	61 356,539	14 052 889,59
Parts rachetées durant l'exercice	-70 704,533	-16 068 085,56
Solde net des souscriptions/rachats	-9 347,994	-2 015 195,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	264 411,924	
Part PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R		
Parts souscrites durant l'exercice	0,998	170,59
Parts rachetées durant l'exercice	-1 748,669	-298 227,57
Solde net des souscriptions/rachats	-1 747,671	-298 056,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 312,447	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	274 606,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 212,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			1 354 353,53
	FR0011952621	BPCE 3.85% 25-06-26	988 282,50
	FR0011574383	BPCEGP 0 10/31/23	5 853,53
	FR0012401669	BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	360 217,50
TCN			0,00
OPC			4 353 659,09
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	4 353 659,09
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 708 012,62

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	551 700,02	257 633,55
Total	551 700,02	257 633,55

	30/09/2022	30/09/2021
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	549 690,08	255 510,96
Total	549 690,08	255 510,96

	30/09/2022	30/09/2021
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R		
Affectation		
Distribution	0,00	2 111,48
Report à nouveau de l'exercice	0,00	11,11
Capitalisation	2 009,94	0,00
Total	2 009,94	2 122,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 312,447	3 060,118
Distribution unitaire	0,00	0,69
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	472 290,95	246 209,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	472 290,95	246 209,39

	30/09/2022	30/09/2021
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	470 562,04	244 180,89
Total	470 562,04	244 180,89

	30/09/2022	30/09/2021
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	2 028,50
Capitalisation	1 728,91	0,00
Total	1 728,91	2 028,50

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	16 443 623,30	31 122 361,37	37 755 028,46	64 453 738,58	56 345 577,71
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I en EUR					
Actif net	15 873 356,34	30 708 334,94	37 355 247,95	63 922 750,67	56 139 334,20
Nombre de titres	70 946,569	133 316,235	161 621,390	273 759,918	264 411,924
Valeur liquidative unitaire	223,73	230,34	231,12	233,49	212,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,70	0,81	2,86	0,89	1,77
Capitalisation unitaire sur résultat	2,53	0,07	-0,49	0,93	2,07
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R en EUR					
Actif net	570 266,96	414 026,43	399 780,51	530 987,91	206 243,51
Nombre de titres	3 388,705	2 417,871	2 327,480	3 060,118	1 312,447
Valeur liquidative unitaire	168,28	171,23	171,76	173,51	157,14
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	0,00	0,66	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,07	0,58	2,12	0,00	1,31
Distribution unitaire sur résultat	1,94	0,05	0,00	0,69	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,35	0,00	1,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	500 000	475 917,23	0,84
CMZB FRANCFORT 0.25% 16-09-24	EUR	500 000	464 559,14	0,83
CONTINENTAL 2.5% 27-08-26 EMTN	EUR	500 000	480 288,87	0,85
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	500 000	429 952,74	0,77
DEUTSCHE BK 1.0% 19-11-25 EMTN	EUR	400 000	372 161,89	0,66
LBBW 3.625% 16-06-25 EMTN	EUR	700 000	678 453,76	1,20
VOLKSWAGEN LEASING 0.375% 20-07-26	EUR	1 000 000	875 805,82	1,56
VOLKSWAGEN LEASING 1.375% 20-01-25	EUR	700 000	672 865,55	1,19
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	400 000	349 482,00	0,62
TOTAL ALLEMAGNE			4 799 487,00	8,52
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 1.625% 08-09-31	EUR	900 000	765 821,28	1,36
TOTAL AUTRICHE			765 821,28	1,36
BELGIQUE				
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	500 000	437 275,65	0,78
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	500 000	403 694,55	0,72
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	800 000	738 273,86	1,31
TOTAL BELGIQUE			1 579 244,06	2,81
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	350 000	318 887,95	0,57
NYKREDIT 0.875% 28-07-31	EUR	1 000 000	838 895,14	1,49
TOTAL DANEMARK			1 157 783,09	2,06
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 0.5% 08-09-27	EUR	300 000	247 422,35	0,43
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	500 000	462 673,29	0,82
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	800 000	620 668,22	1,11
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	500 000	475 583,49	0,84
TOTAL ESPAGNE			1 806 347,35	3,20
ETATS-UNIS				
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	1 500 000	1 485 945,00	2,64
GOLD SACH GR E3R+1.0% 19-03-26	EUR	500 000	497 377,22	0,88
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	EUR	500 000	501 547,03	0,89
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	700 000	668 070,03	1,18
TOTAL ETATS-UNIS			3 152 939,28	5,59
FINLANDE				
NORDEA BKP 1.0% 27-06-29 EMTN	EUR	600 000	559 831,40	0,99
TOTAL FINLANDE			559 831,40	0,99
FRANCE				
ADP 1.0% 05-01-29	EUR	400 000	342 550,82	0,61
ALTAREA 2.25% 05-07-24	EUR	600 000	576 266,75	1,02
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	500 000	463 747,50	0,82
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	944 698,29	1,67
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	700 000	607 226,75	1,08
BNP PAR 2.375% 20-11-30 EMTN	EUR	1 000 000	930 791,78	1,65

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BPCE 3.85% 25-06-26	EUR	1 000 000	988 282,50	1,75
BPCEGP 0 10/31/23	EUR	4 500	5 853,53	0,01
BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	EUR	300 000	360 217,50	0,64
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	500 000	455 464,08	0,81
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	1 000 000	858 402,12	1,53
CA 2.3% 24-10-26	EUR	500 000	467 355,00	0,83
CARMILA 1.625% 30-05-27	EUR	400 000	320 425,64	0,57
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	300 000	272 821,00	0,48
COFACE 6.0% 22-09-32	EUR	400 000	381 887,04	0,68
CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	EUR	500 000	486 528,15	0,87
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	EUR	1 007 000	966 164,89	1,72
CREDIT LOGEMENT 1.35% 28-11-29	EUR	1 100 000	1 020 635,83	1,81
FRAN 0.125% 16-03-26	EUR	1 000 000	888 426,78	1,57
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	1 000 000	978 810,21	1,74
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	600 000	640 856,05	1,13
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	300 000	257 098,17	0,46
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	500 000	458 773,46	0,81
IMERYS 1.5% 15-01-27 EMTN	EUR	800 000	705 297,70	1,25
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	500 000	353 332,36	0,63
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	300 000	297 750,49	0,53
MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	EUR	500 000	495 745,21	0,88
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	EUR	200 000	134 919,60	0,24
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	500 000	495 360,48	0,88
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	800 000	754 283,73	1,34
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	1 000 000	917 784,45	1,63
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	300 000	268 839,99	0,48
RCI BANQUE 4.875% 21-09-28	EUR	900 000	873 689,67	1,55
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.625% 11-04-25	EUR	1 000 000	944 385,62	1,67
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	500 000	467 704,42	0,83
SG 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	500 000	466 620,72	0,83
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 2.75% 02-09-32	EUR	1 000 000	944 255,96	1,67
STE ANONYME DE GEST DES STOCKS DE SEC 2.875% 07-09-32	EUR	700 000	679 214,70	1,21
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	500 000	474 589,59	0,84
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	300 000	238 961,46	0,43
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.25% 15-04-28	EUR	200 000	177 745,08	0,32
TOTAL FRANCE			23 363 765,07	41,47
IRLANDE				
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 1.0% 15-09-32	EUR	200 000	151 916,11	0,27
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	100 000	95 297,42	0,17
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	500 000	486 532,01	0,86
TOTAL IRLANDE			733 745,54	1,30
ITALIE				
FERRARI NV 1.5% 27-05-25	EUR	300 000	283 812,74	0,50
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	1 000 000	871 106,37	1,55
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% 04-03-29	EUR	500 000	518 525,10	0,93
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	500 000	441 525,14	0,78
TOTAL ITALIE			2 114 969,35	3,76
JAPON				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EAST JAPAN RAILWAY 3.245% 08-09-30	EUR	1 500 000	1 449 069,76	2,57
TOTAL JAPON			1 449 069,76	2,57
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	500 000	391 320,68	0,70
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	900 000	889 549,50	1,58
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	500 000	441 952,26	0,78
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.0% 14-06-24	EUR	1 000 000	940 465,00	1,67
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24-03-29	EUR	500 000	396 288,15	0,70
TOTAL LUXEMBOURG			3 059 575,59	5,43
PAYS-BAS				
ABN AMRO 2.875% 18-01-28 EMTN	EUR	800 000	814 216,55	1,45
BAYER CAP 1.5% 26-06-26	EUR	500 000	462 032,29	0,82
ING GROEP NV 2.125% 26-05-31	EUR	500 000	449 600,86	0,80
ING GROEP NV 2.5% 15-02-29	EUR	800 000	782 473,53	1,39
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	1 100 000	1 050 704,71	1,86
VITERRA FINANCE BV 0.375% 24-09-25	EUR	700 000	609 743,92	1,08
TOTAL PAYS-BAS			4 168 771,86	7,40
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.75% 21-09-32	EUR	600 000	582 307,07	1,03
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 25-07-29	EUR	1 000 000	940 920,41	1,67
NATWEST GROUP 1.043% 14-09-32	EUR	500 000	387 950,75	0,69
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	500 000	473 243,08	0,84
TOTAL ROYAUME-UNI			2 384 421,31	4,23
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	300 000	289 633,36	0,51
TOTAL SUISSE			289 633,36	0,51
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			51 385 405,30	91,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			51 385 405,30	91,20
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALTA E3R+0.75% 06-02-23	EUR	300 000	301 328,55	0,53
TOTAL FRANCE			301 328,55	0,53
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			301 328,55	0,53
TOTAL Titres de créances			301 328,55	0,53
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	4 375,185	4 353 659,09	7,73
TOTAL FRANCE			4 353 659,09	7,73
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 353 659,09	7,73
TOTAL Organismes de placement collectif			4 353 659,09	7,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1222	EUR	50	-161 500,00	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-161 500,00	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes			-161 500,00	-0,29
TOTAL Instruments financier à terme			-161 500,00	-0,29
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	161 500	161 500,00	0,29
TOTAL Appel de marge			161 500,00	0,29
Créances			151 483,80	0,27
Dettes			-19 166,83	-0,04
Comptes financiers			172 867,80	0,31
Actif net			56 345 577,71	100,00

Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans R	EUR	1 312,447	157,14
Parts PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans I	EUR	264 411,924	212,31